



Permis de Voyage

(pour tout voyage en dehors du Canada)

Lettre d'introduction internationale

Permis de voyage No.

No.

Émis par le B.C.N.

Exception : si le voyage a lieu aux États-Unis et que la distance du lieu de résidence est inférieure à 200 km et que le séjour hors du Canada est de moins de 12 heures, le permis de voyage n'est pas requis.

Il est essentiel que les règlements, politiques et procédures au verso de ce formulaire soient lus et respectés pour tout voyage à l'extérieur du Canada.

(D'AUTRES DIRECTIVES PEUVENT ÊTRE TROUVÉES DANS LE GUIDE DES ACTIVITÉS DE CAMPING OU DE PLEIN AIR DE SCOUTS CANADA)

NOTE: Ce permis doit être rempli et envoyé au bureau du Conseil provincial, QUATRE SEMAINES avant le voyage à l'extérieur du Canada. Si vous prévoyez camper, une *Demande pour une activité de plein air et de camping* doit être remplie en plus de ce formulaire.

Nom du groupe ou de la section		District et/ou région		
Nb. de participants M F ___ ___ Castors ___ ___ Louveteaux ___ ___ Scouts ___ ___ Aventuriers ___ ___ Routiers ___ ___ Adultes	Le voyage se fera par : Auto <input type="checkbox"/> Canot <input type="checkbox"/> Autobus <input type="checkbox"/> Bateau <input type="checkbox"/> Train <input type="checkbox"/> À pied <input type="checkbox"/> Avion <input type="checkbox"/> À bicyclette <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____	Animateur responsable du groupe (en lettres majuscules) :		
		Position au sein de l'organisation :		Âge :
		Adresse géographique complète : _____		téléphone (domicile)
Date du départ		Autre adulte participant (en lettres majuscules) :		
Date du départ		Position au sein de l'organisation :		Âge :
Total du nombre de jours de déplacement	Nombre de jours à l'endroit de la destination	Adresse géographique complète : _____		téléphone (domicile)
		Ville _____ Province _____		téléphone (travail)
		Code postal _____		
Escalaes prévues (endroit) :		Destination:		
Invitation (si cela s'applique) faite par : adresse postale complète : _____				
Ville _____		Province/État _____		
Pays _____		Code postal _____		
Signé au nom du comité de groupe	Signé au nom du district ou de la région	Signé au nom du bureau provincial		

Aux bureaux des conseils provinciaux (se référer aux procédures administratives 500 et 501)

Le permis de voyage, une fois rempli et approuvé par le bureau provincial, devra être envoyé immédiatement au bureau national. Le bureau national donnera un numéro de permis et fera quatre copies :

- Deux copies seront retournées au bureau provincial : une copie sera gardée dans les dossiers et une copie sera remise à l'animateur responsable du groupe qui a demandé le permis.
- Une copie sera gardée pour les dossiers du bureau national.
- Une copie sera envoyée au pays hôte.

Autorisation de voyager à l'extérieur du Canada, signé au nom du bureau du Conseil national.

_____ Date : _____